

Centre médical : ANGOULEME - CDG16 - <b>MEDECINE DU TRAVAIL</b> - 3 - 26 RUE DENIS PAPIN - (se présenter au secrétariat porte 3 dans le couloir) - 16000 ANGOULEME (16000)  Médecin référent : JAMMET Christophe	<b>ATTESTATION DE SUIVI</b> individuel de l'état de santé	<b>COLLECTIVITE</b> <b>MAIRIE DE AUSSAC-VADALLE</b> 16560 AUSSAC
---	--	--

<b>AGENT</b>		
Nom : MAREY (né(e) DIENON)		Prénom : PAMELA
Date de naissance : 01/11/1981		
<b>POSTE DE TRAVAIL</b>		
ASP/ agent de service polyvalent		
OU EMPLOI(S) (travailleurs temporaires, saisonniers, agents des associations intermédiaires, mannequins, ...)		
1.	2.	3.

<b>DATE DE LA VISITE</b>			
Date : 27/04/2023	Heure d'arrivée : 10:19	Heure de départ : 10:37	

<b>MODE DE VISITE</b>			
Mode de visite : Présentielle			

<b>TYPE DE VISITE*</b>			
<input checked="" type="checkbox"/> Visite d'information et de prévention <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> initiale</li> <li><input type="checkbox"/> périodique</li> </ul> <input type="checkbox"/> Visite de reprise <input type="checkbox"/> Visite à la demande <input type="checkbox"/> Suivi individuel renforcé : visite intermédiaire			
<i>* Si le médecin du travail constate une inaptitude, utiliser l'avis d'inaptitude. Pour les travailleurs en suivi individuel renforcé (hors visite intermédiaire), utiliser les avis d'aptitude et d'inaptitude.</i>			

<b>PROCHAINE VISITE</b>			
A revoir au plus tard le : 27/04/2025			
<input checked="" type="checkbox"/> par le professionnel de santé dans le cadre d'un protocole sous l'autorité du médecin du travail <input type="checkbox"/> par le médecin du travail			

<b>ATTESTATION ETABLIE PAR</b>			
<input checked="" type="checkbox"/> le médecin du travail <u>OU</u> un autre professionnel de santé, sous l'autorité du médecin du travail, le docteur : _____ dans le cadre d'un protocole : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> le collaborateur médecin</li> <li><input type="checkbox"/> l'interne en médecine du travail</li> <li><input type="checkbox"/> l'infirmier</li> </ul>			

DATE : 27/04/2023
<b>NOM ET SIGNATURE DU PROFESSIONNEL DE SANTE</b>
Docteur JAMMET Christophe


Attestation de suivi accompagnée d'un document faisant état de proposition de mesures individuelles faites par le médecin du travail après échange avec l'employeur

**Docteur Christophe JAMMET**  
 Médecin de Prévention  
 30, rue Denis Papin - CS 12213  
 16022 ANGOULEME CEDEX  
 05 45 69 45 82